

Les comptes économiques et les comptes de patrimoine des villages d'Oppens et d'Orzens du canton de Vaud

Par le Groupe de recherches en anthropologie, Lausanne *

Avant-propos

Par J. Vallat, ing. agr., Directeur du Service romand de vulgarisation agricole,
Lausanne

La recherche du revenu maximum pour chaque exploitation prise séparément – objectif principal de l'économie rurale et de la vulgarisation agricole – peut conduire à des bouleversements imprévisibles de la vie rurale.

En effet, en admettant que, comme le veut la simple logique, par suite de l'agrandissement des exploitations agricoles le nombre de celles-ci diminue, quelles seront les répercussions de tels changements sur le village, sur son économie, sur les possibilités qu'il aura de continuer à s'administrer et à assurer ses fonctions vitales?

La politique agricole actuelle est orientée vers la réforme des structures. Pour faire œuvre utile dans cette direction et pour éviter certaines déconvenues sur le plan social et économique il faudrait, mieux que jusqu'ici, étudier toutes les composantes de la vie rurale : développement économique, structure sociologique et démographique, vitalité des institutions.

Le village pris comme un tout, est-il en progression économique ou est-il au contraire en régression? En admettant que cela puisse être déterminé, quelles sont les causes des transformations en cours? Quelles sont les perspectives d'avenir? Sont-elles bonnes ou sont-elles mauvaises?

Si l'on ne répond pas à ces questions préalables, est-il possible de conseiller utilement les agriculteurs en les incitant à investir, à se mécaniser, à intensifier leur production ou à quitter la terre?

Ne doit-on pas, parallèlement à la recherche de l'amélioration de l'agriculture, se soucier du développement de la communauté villageoise tout entière? Ne doit-on pas avertir les responsables de la vie communale de la nécessité de prendre certaines mesures concernant l'amélioration de l'équilibre économique dans son ensemble?

Pour être en mesure de répondre à toutes les questions qui se posent et obtenir une base solide à toutes les études qui doivent encore être faites pour mieux

* Cette étude est signée collectivement par MM. Nicolas, Van Ruymbeke, Besson et M^{lle} Unterfichter.

connaître la dimension humaine du problème, le *Groupe de recherches en anthropologie* s'est proposé, comme premier objectif, d'analyser à fond l'économie de deux villages du Gros-de-Vaud. Il a pu y déceler certaines différences dans l'origine de leur revenu, dans l'importance de leur consommation et dans leur développement économique. Il a pu également déterminer la nature de l'augmentation du patrimoine global de chaque village pour aboutir à des conclusions qui ne manquent pas d'originalité. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'un tel travail a été entrepris en région essentiellement agricole.

La présente étude ouvre une voie nouvelle dans la recherche de solutions aux problèmes qui se posent dans toutes les régions où l'agriculture rencontre de grandes difficultés de par la petitesse de leurs exploitations et la rudesse de leur climat.

* * *

Les techniques employées pour mener à bien les comptes économiques des villages d'Oppens et d'Orzens, situés au SE d'Yverdon, sont inspirées des techniques de la comptabilité nationale française. Une présentation des comptes de gestion économique, calquée sur celle employée dans ce système comptable, comprendrait trois chapitres :

1° comptes d'exploitation

2° comptes d'affectation

3° compte de capital¹.

Or les comptes de patrimoine² interfèrent directement avec le compte de capital et le compte d'affectation. Il a donc été nécessaire d'apporter quelques modifications au compte d'affectation et au compte de capital en séparant dans la mesure du possible les *opérations réelles* des *opérations calculées*. En effet, alors que les premières – achats de biens et services, salaires, intérêts, impôts, achats de moyens de production – ont une réalité sociologique qui les rendent évidentes à tous les entrepreneurs et en particulier aux exploitants agricoles, les secondes – amortissement, investissement – n'ont bien souvent aucune réalité sociologique et sont d'un maniement délicat pour les non-spécialistes. D'autre part, la production agricole étant sujette à de fortes fluctuations liées aux conditions climatiques, nous avons estimé indispensable d'étudier les comptes économiques des

¹ Initiation à la comptabilité nationale «Le compte d'exploitation des entreprises non financières reprend les opérations liées directement à la production... Le compte d'affectation retrace la distribution de ces revenus, tandis que le compte de capital met en regard l'investissement net des entreprises d'une part, leurs épargnes, leur besoin de financement et les transferts de capital dont elles ont besoin, d'autre part», p. 108.

Institut national de la statistique et des études économiques, Service des études économiques et financières. Paris 1960, Imprimerie Nationale – Presses Universitaires de France.

² Cf. infra, Les comptes de patrimoine.

villages d'Oppens et d'Orzens pendant une période de quatre ans correspondant aux deux exercices fiscaux 1959/1960 et 1961/1962.

Les comptes économiques

1° Les sources¹

Les sources statistiques et comptables qui concernent l'agriculture sont exceptionnellement nombreuses et relativement précises: le problème est de les coordonner.

Pour les entreprises agricoles (exploitations) des données exhaustives ont été réunies sur la production (végétale et animale) ainsi que sur les autres sources de revenus (subventions directes, intérêts)²; des renseignements exhaustifs nous ont également été fournis pour 90-95 % des dépenses d'exploitation³. Parallèlement à ces *données fondamentales réunies sur chaque entreprise*, un certain nombre de comptabilités ont été tenues par des entrepreneurs pendant une ou plusieurs années⁴.

	Entreprises financières		Entreprises non financières					
	Total	Comptabilités	Entreprises paysannes		Entreprises non paysannes		Commerçants	
			Total	Comptabilités	Total	Comptabilités	Total	Comptabilités
Oppens	—	—	22	5	1	1	2	—
Orzens	1	—	25	7	4	1	2	2
Total	1	—	45	12	5	2	4	2

Il a donc été possible, pour les entreprises qui n'avaient pas tenu de comptabilité, de faire une véritable *extrapolation comptable*, appuyée sur les données fondamentales et éclairées par des comptabilités d'entreprises similaires. Les calculs ont été menés entreprise par entreprise; une fois les ressources brutes relevées auprès de différents organismes publics ou privés, les frais étaient calculés par analogie avec un cas comptable identique. Le total ainsi calculé était

¹ Cf. Répertoire des sources.

² Sources privées: 1000, 1020, 1042, 1043, 1060, 1070, 1100, 1120 (cf. répertoire des sources). Sources cantonales: 2022, 2032, 2033. Sources fédérales: 2303.

³ Sources privées: 1013, 1041, 1044, 1050, 1120, 1130. Sources cantonales: 2020, 2031, 2034, 2070. Sources fédérales: 2301, 2302.

⁴ Comptabilités système Service romand de vulgarisation agricole, pour les comptabilités agricoles.

ensuite comparé aux chiffres globaux de dépenses fournis par des sources en majorité différentes des premières. Cette méthode, plus longue qu'une méthode globale de calcul, a l'avantage d'être plus précise et de permettre un contrôle sociologique permanent; elle permet également de virer à chaque groupe synoïque (ménage) un revenu d'entreprise qui, éventuellement majoré d'autres revenus, peut être contrôlé par une comptabilité de consommation¹.

Pour les salaires les revenus déterminés par la consultation des feuilles de salaires² ont été vérifiés grâce aux résultats obtenus par les comptabilités de consommation des groupes synoïques³. Les collectivités locales enfin nous ont communiqué leurs comptes pour les quatre années⁴.

2° Définitions

Les agents économiques ont été regroupés en cinq ensembles ou pôles⁵.

Pôle 1: *Les Entreprises*

Les entreprises d'Oppens et d'Orzens sont des cellules économiques *dont le chef est domicilié sur le territoire de la commune* et qui sont constituées en vue de produire des biens et des services. La territorialité du chef d'entreprise l'emporte sur la territorialité de l'entreprise, même si une exploitation agricole débordé les limites territoriales de la commune: 1° si son chef est domicilié dans la commune, 2° si l'exploitation est partiellement localisée sur le territoire de la commune.

Les entreprises d'Oppens et d'Orzens ont été groupées en 2 ensembles⁶: les entreprises financières et les entreprises non financières dont le second comprend trois secteurs⁷, les entreprises paysannes, les entreprises non paysannes et les commerçants (les entreprises commerciales).

¹ 13 comptabilités de consommation de groupes synoïques (ménages) système GRA dont 8 comptabilités de groupes synoïques paysans.

² Source cantonale: 2060.

³ 5 comptabilités système GRA.

⁴ Source communale: 2110, 2120.

⁵ Jacques Antoine, René Loue, Etienne Orsini: Les comptes économiques de l'agglomération de Rennes, *Métra*, vol. I, nos 1 et 2, 1962.

⁶ Les comptes nationaux ne reconnaissant pas aux « institutions financières » la qualité d'entreprise (Initiation à la comptabilité nationale, p. 20). Il faut cependant remarquer qu'à partir du moment où la plus-value imputable aux institutions financières n'est pas intégrée à la production ajoutée, le terme « d'entreprise », « organisme financièrement et juridiquement autonome » peut être, sans inconvénient, employé pour désigner les « institutions financières ».

⁷ « Ensemble des entreprises qui ont une même activité principale » (ICN, p. 41).

Pôle 2: *Les groupes synoïques (ménages)*

Les comptes nationaux français incluent sous la « dénomination de ménage, non seulement les ménages au sens courant, et ceux qui vivent avec eux, mais aussi toutes les personnes isolées et celles qui séjournent dans les institutions collectives¹ ». Si nous en croyons Littré, le mot « ménage » désigne :

- 1° L'ordre et la dépense d'une maison ou, dans le langage scientifique, l'économie domestique.
- 2° La conduite économique que l'on tient dans l'administration des biens, de l'argent.
- 3° Toutes les personnes dont une « famille » est composée. « Il y a trois ou quatre ménages logés dans cette maison. »

En d'autres termes, le « ménage » des comptes nationaux est la « famille » du Littré et chez les paysans du canton de Vaud, un même « ménage » peut comprendre plusieurs « familles ». En Italie, par contre, la « famille » (*famiglia*) comprend non seulement toutes les personnes qui vivent « sous le même toit », mais encore « constituent une économie (*economia*) unique, même si cela ne se limite pas à la seule alimentation² »...

Une telle confusion au niveau du langage (les exemples pourraient être multipliés) rendait nécessaire la création d'une nouvelle expression, le groupe synoïque (du grec *synoikos*). Ce concept s'est d'ailleurs révélé être à l'usage non seulement fécond sur le plan comptable, mais aussi du point de vue sociologique, psycho-sociologique, médical et anthropologique. Qu'est-ce donc qu'un groupe synoïque ? Un groupe synoïque est une communauté de consommation qui coïncide souvent à la campagne avec une communauté de production.

Le premier critère d'appartenance d'un individu à un groupe synoïque est la consommation en commun avec les membres de ce groupe³. Si la consommation totale des individus considérés ne coïncide pas entièrement avec la consommation commune, ou si, en d'autres termes, la consommation de chacun n'est que partiellement commune, le deuxième critère à envisager est la mise en commun des revenus. La mise en commun des ressources d'existence (revenus) qui se traduit le plus souvent dans les campagnes par l'existence d'une « caisse commune », doit si possible être confirmée par une participation commune à la production. Cette participation peut prendre la forme d'un apport de travail (un ouvrier agricole dans une exploitation) ou de capital (le vieux père possesseur de la terre).

¹ Initiation à la comptabilité nationale, p. 20.

² *Alessandro Nannei*: *Inchiesta sui bilanci familiari nella provincia di Torino*, *Métra*, vol. II, n° 2, 1963.

³ Consommer en commun c'est consommer un produit ou un service sans fournir immédiatement en échange du numéraire ou un équivalent de numéraire (ticket de restaurant, etc.).

Les groupes synoïques comprennent donc l'ensemble des personnes isolées ou groupées résidant dans les communes d'Oppens et d'Orzens du 1^{er} janvier 1959 au 31 décembre 1962. Pratiquement, la plupart du temps, chez les paysans, les artisans et les commerçants, à chaque groupe synoïque correspond une entreprise.

Pôle 3: La commune et les collectivités locales

La commune est une collectivité de droit public qui groupe la totalité des personnes domiciliées sur son territoire. En Suisse, les communes possèdent une fortune qui, dans le cas des communes rurales, se compose de terres, de forêts et de bâtiments. Dans le cas d'Oppens et d'Orzens seules des forêts sont exploitées directement par la commune; les terres et les bâtiments sont loués à des personnes privées. La commune fonctionne donc en partie comme une entreprise et en partie comme une administration publique. Les collectivités locales sont des organismes de droit semi-public ou privé qui groupent, dans le but de leur assurer un service, la quasi totalité des entreprises d'un même secteur.

Pôle 4: L'Etat

Ce pôle comprend le canton et la Confédération ainsi que les organismes publics qui s'y rattachent: la Caisse cantonale de compensation, la Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile.

Pôle 5: L'extérieur

Ce pôle comprend tous les agents économiques, les groupes synoïques et les entreprises non domiciliés dans la commune.

3° Les résultats

Les comptes économiques ne comportent que des opérations économiques qui sont socialement *réelles*¹: produire, consommer, épargner.

a) Les entreprises

Les comptes de gestion des entreprises sont faits en quatre étapes: 1° calcul des ressources brutes, 2° de la production ajoutée, 3° du résultat net d'entreprise, 4° du revenu net d'entrepreneur:

1. Les ressources brutes des entreprises comprennent la production brute et les ressources de transfert (subventions, intérêts, etc.); dans la production agri-

¹ Le paiement d'une facture est une opération *socialement réelle*; un amortissement n'a aucune réalité sociologique tant qu'il ne donne pas lieu à une épargne réelle. En agriculture, l'amortissement n'a aucune réalité sociologique; on peut même dire qu'en Suisse, le manque de réalité sociologique de l'amortissement est un des plus graves problèmes économiques de ce secteur.

cole brute sont inclus la production végétale brute, la production animale nette (lait, veaux, porcs, volaille, lapins, œufs) et les ventes de bétail¹. Une partie de la production végétale et de la production animale est destinée à l'auto-consommation.

Les ressources d'Orzens sont presque doubles de celles d'Oppens² :

	Oppens		Orzens	
Ressources des entreprises paysannes	2 360 155	(84 %)	3 457 792	(65,5 %)
Ressources des entreprises non paysannes	261 600	(9,5 %)	1 253 124	(24 %)
Ressources des commerçants	185 000	(6,5 %)	581 065	(10,5 %)
Total des ressources	2 806 755	(100 %)	5 268 726	(100 %)

La différence s'explique par la meilleure productivité des entreprises agricoles d'Orzens qui sont plus étendues et par la présence dans ce village d'une fromagerie-porcherie, qui transforme le lait et en utilise les sous-produits pour engraisser des porcs achetés à l'extérieur.

2. Le coût des facteurs comprend l'ensemble des biens et services nécessaires à la production; dans le cas de la production agricole, le bétail, les semences,

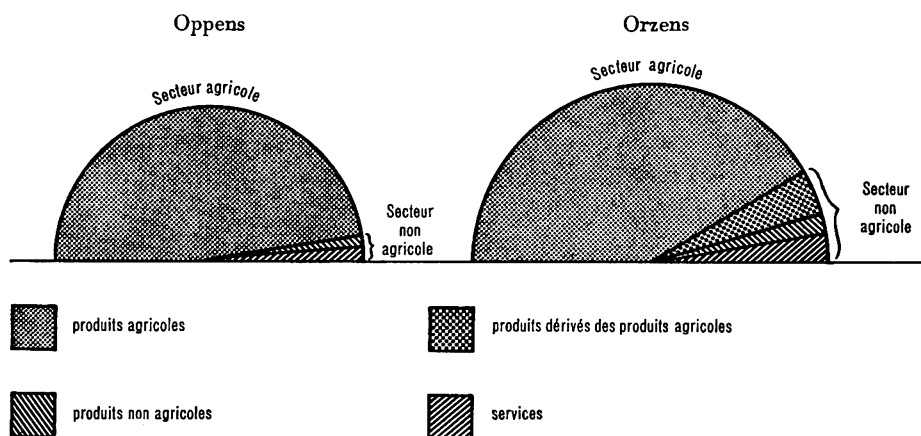


Figure 1

La production ajoutée aux prix du marché

¹ Les variations de stock du bétail ne sont pas comprises dans la production: elles n'apportent aucun revenu socialement réel au paysan. L'autoproduction a été calculée en fonction du prix de vente éventuel des produits.

² Les sommes sont données en francs suisses.

les engrais, les carburants, les fournitures diverses et les services (assurances d'exploitation, vétérinaire, réparations, etc.); dans le cas de la production non agricole, en plus des biens et services équivalents, les matières premières¹. Les ressources brutes diminuées du coût des facteurs donnent la valeur ajoutée aux produits par les entreprises ou « production ajoutée ». La production ajoutée aux prix du marché d'Orzens représente également environ le double de celle d'Oppens (voir figure 1).

Le caractère agricole de la production des entreprises des deux communes apparaît plus nettement dans le calcul de la production ajoutée que dans celui des ressources. L'influence de l'intervention de l'Etat sur la production jugée du point de vue des entrepreneurs peut être étudiée en calculant la production ajoutée aux prix d'un marché supposé « libre ».

Les impôts indirects comprennent, à ce stade de la production, l'impôt sur le chiffre d'affaires, 5,4% du prix de gros et différents droits de douane dont le taux très variable est calculé en fonction du poids de la marchandise.

	Oppens	Orzens
Production ajoutée aux prix du marché	1 571 292	2 664 112
Impôts indirects sur le coût des facteurs	+ 27 872	+ 39 663
Subventions de l'Etat aux prix agricoles	— 339 775	— 641 270
Subventions directes de l'Etat aux entreprises agricoles	— 32 068	— 24 500
Production ajoutée au prix du marché « libre » . . .	1 227 321	2 038 005

La disparition de l'intervention de l'Etat sur le marché intérieur provoquerait une baisse de 25 à 30% de la valeur de la production ajoutée (aux prix du marché) des entreprises paysannes.

3. Les frais de résultat net² comprennent les transferts sociaux, salaires et prestations sociales (salaires en nature, avantages sociaux, cotisations sociales), les fermages et les intérêts; enlevés de la production ajoutée; ils laissent un résultat net d'entreprise.

4. Le résultat d'entreprise est utilisé à faire vivre l'entrepreneur et sa famille (transfert au groupe synoïque), à payer les impôts d'exploitation et à amortir les

¹ Les prestations de la production végétale (fourrages) à la production animale ne sont pas calculées:

1° parce qu'il est pratiquement impossible d'évaluer le rendement brut d'une prairie naturelle ou artificielle,

2° parce que la valeur du produit végétal se retrouve dans la valeur du produit animal lorsqu'il est vendu.

² C'est à partir d'ici que sont introduits les calculs concernant les entreprises financières qui n'ont pas de production ajoutée.

dettes; le reste, l'épargne nette de l'entreprise, sert à améliorer les moyens de production (achat de machines, améliorations foncières, constructions, etc.) ou à constituer des stocks.

Au terme de l'analyse de la production des entreprises il est possible de décomposer les emplois de la production ajoutée:

	Oppens	Orzens
A. Salaires et prestations sociales .	163 391 (10,05 %)	226 288 (8,4 %)
B. Cotisations sociales	11 838 (0,75 %)	20 315 (0,75 %)
C. Intérêts	211 534 (13,5 %)	120 566 (4,5 %)
D. Remboursement des dettes . . .	62 241 (4 %)	73 224 (2,7 %)
E. Fermages et locations	75 930 (4,85 %)	287 395,5 (10,1 %)
F. Impôts	12 860 (0,85 %)	25 779 (0,95 %)
G. Achats de moyens de production et constitution de stocks . . .	202 081 (15 %)	445 468 (16,6 %)
H. Revenu net des entrepreneurs	831 617 (53 %)	1 487 881,5 (55,4 %)
Solde de la production ajoutée échangée entre les entreprises .		— 22 805
	1 571 292 (100 %)	2 664 112 (100 %)

Les différences dans l'utilisation et la répartition de la production ajoutée s'expliquent autant par des attitudes de gestion opposées que par des structures sociologiques distinctes. Les vieilles générations cultivent encore la terre à Op-

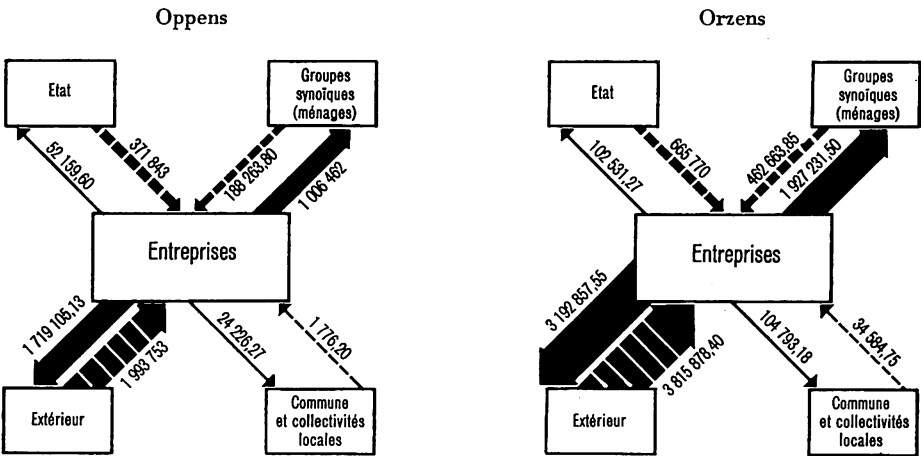


Figure 2

Echange entre les entreprises et les autres pôles

pens, tandis qu'à Orzens elles ont abandonné l'exploitation directe et reçoivent un fermage (E); les achats de matériel sont proportionnellement presque aussi élevés dans les deux villages (G), mais l'appel au crédit est plus important à Oppens qu'à Orzens (C).

La ventilation par pôle de l'ensemble des résultats montre que les principaux emplois des entreprises vont à l'extérieur (achats de biens et services, intérêts, remboursements de dettes, achats de moyens de production) et aux groupes synoïques (revenus des entrepreneurs, fermages et locations, salaires et prestations sociales); les principales ressources viennent de l'extérieur (ventes de biens et services) et de l'Etat (subventions). Les échanges des entreprises sont bénéficiaires avec l'extérieur et avec l'Etat. Les échanges entre les secteurs de production sont négligeables (voir figure 2).

b) Les groupes synoïques (ménages)

La distinction entre compte d'exploitation et compte d'affectation a été supprimée pour les groupes synoïques; le compte de capital a été absorbé par le compte de patrimoine. Les ressources des groupes synoïques comprennent les revenus des entrepreneurs (autoproduction incluse), les salaires et prestations sociales, les versements de l'Etat (salaires, pensions, assurance-vieillesse et survivants, assurance-invalidité), les fermages et locations, les intérêts reçus, l'auto-production des groupes synoïques non paysans et enfin les liquidations de patrimoine par consommation; les emplois comprennent l'autoconsommation et la consommation, les impôts, les paiements d'intérêts et les remboursements de dettes; le solde mesure l'épargne¹.

La ventilation par pôle des résultats de calculs faits pour les groupes synoïques montre que leurs principales ressources viennent des entreprises (revenus des entrepreneurs, fermages, salaires), de l'extérieur (salaires, intérêts) et de l'Etat (salaires, AVS); leurs principaux emplois vont à l'extérieur (consommation de biens et services), aux entreprises (commerce local) et à l'Etat; la commune joue un rôle qui n'est pas négligeable (voir figure 3).

Le regroupement des données de calcul par pôle montre qu'environ 60% des revenus des groupes synoïques des deux villages sont des revenus agricoles; mais alors que le travail effectué à Oppens fournit 68,1% des revenus des groupes synoïques du village, la proportion monte à 75,75% à Orzens par suite de l'importance du secteur non agricole (12,4%); enfin, l'emprunt ou la liquidation du patrimoine fournissent 8,1% des revenus des groupes synoïques d'Oppens contre moins de 1% à Orzens (voir tableau ci-après).

¹ Pour les propriétaires de leur logement un « loyer » n'a pas été calculé; seules les dépenses d'entretien, les réparations, l'électricité, l'eau et le chauffage ont été pris en considération.

	Oppens		Orzens	
Secteur paysan	969 096	(59 %)	1 562 444,50	(57,9 %)
Secteur non paysan et entre- prises financières	37 566	(2,25%)	334 866	(12,4 %)
Commerce	66 228,89	(4 %)	79 581,20	(3 %)
Transfert GS	47 402	(2,85 %)	66 039	(2,45 %)
	1 120 092,89	(68,1 %)	2 042 930,70	(75,75 %)
Extérieur	268 938,15	(16,1 %)	390 053	(14,5 %)
Etat	128 202	(7,7 %)	237 474	(8,8 %)
	397 140,15	(23,8 %)	627 527	(23,3 %)
Liquidation de patrimoine	134 260	(8,1 %)	25 512	(0,95 %)
	1 651 493,04	(100 %)	2 695 969,70	(100 %)

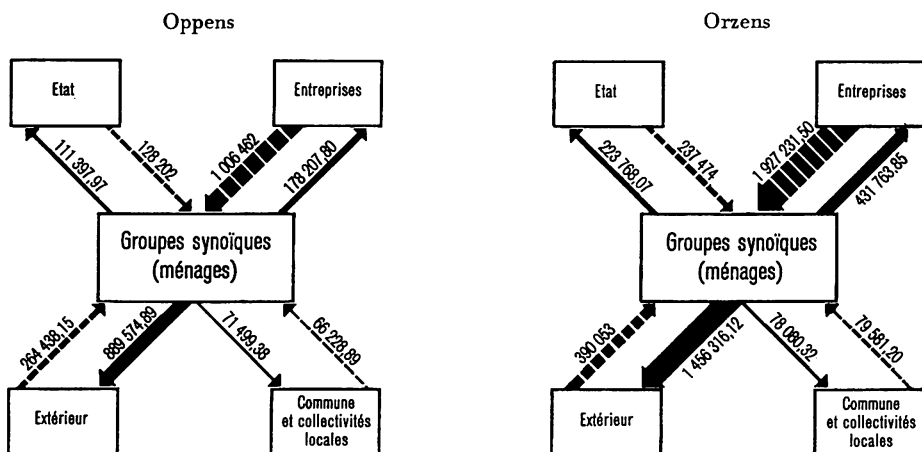


Figure 3
Echange entre les groupes synoïques et les autres pôles

La répartition du revenu par tête d'habitant confirme l'existence de sérieuses différences entre les villages d'Oppens et d'Orzens: 2867 francs par an à Oppens, 3288 francs à Orzens. Ces sommes permettent également de se rendre compte que si le revenu des habitants d'Oppens et d'Orzens est plus élevé que celui des paysans suisses (2194 francs par an), il n'en est pas moins très inférieur à celui du Suisse moyen¹.

¹ Sources: Annuaire statistique de la Suisse 1962; Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation 1961, Secrétariat des paysans suisses, Brougg.

Revenu des habitants d'Oppens et d'Orzens		
	En % du revenu moyen suisse	En % du revenu moyen du paysan suisse
Oppens	63 %	130 %
Orzens	73 %	150 %

Cette situation s'explique par la présence de ces deux villages dans l'une des régions agricoles les plus riches de la Suisse (le Gros-de-Vaud) et par la disparité des revenus entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie. Malgré leur revenu plus faible, les habitants d'Oppens et d'Orzens épargnent sensiblement plus que la moyenne des Suisses.

	Suisse	Oppens	Orzens
Epargne en pour-cent du revenu	4,8 %	7,6 %	6,5 %

Il faut y voir à Oppens, en dehors d'une tendance paysanne à l'épargne qui se retrouve à Orzens, le placement de l'argent résultant de la liquidation du patrimoine d'entreprise par une population âgée où un certain nombre d'individus sont sur le point de prendre leur retraite.

c) Commune et collectivités locales

Les comptes de gestion de la commune ont été faits en deux étapes: comptes de «l'entreprise communale», comptes communaux proprement dits. «L'entreprise communale» exploite d'importantes surfaces de forêts dans les deux communes; mais alors que les forêts d'Oppens sont en plein rapport, celles d'Orzens ne laissent qu'un faible bénéfice à la commune:

	Oppens	Orzens
Production ajoutée de «l'entreprise communale»	81 179,95	6 694,28

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, la commune d'Orzens qui a effectué d'importantes améliorations foncières soit déficitaire (61 599,53 francs), bien qu'un subside de l'Etat ait couvert la moitié des frais, tandis que la commune d'Oppens réalise un bénéfice (20 114,92 francs).

La ventilation par pôle montre que les groupes d'agents économiques n'ont pas la même importance relative dans les ressources d'Oppens et d'Orzens. Celles

d'Oppens viennent de l'extérieur, des groupes synoïques, des entreprises et de l'Etat; celles d'Orzens viennent des entreprises, de l'extérieur, des groupes synoïques et de l'Etat (voir figure 4).

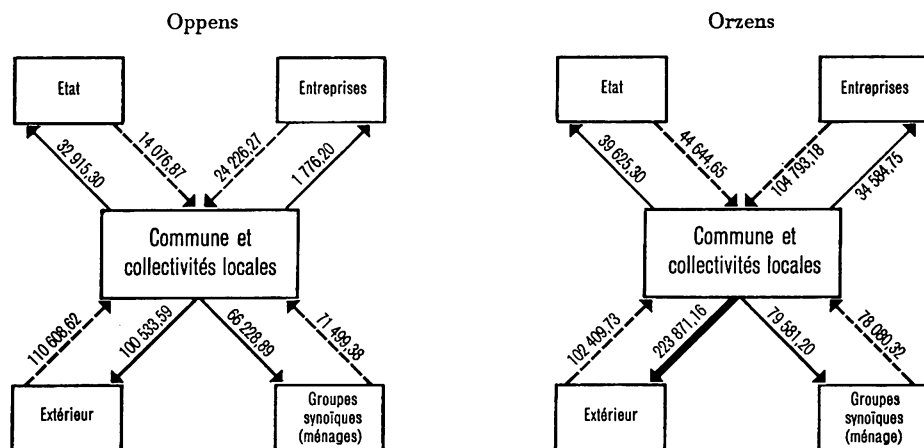


Figure 4

Echanges de la commune et des collectivités locales avec les autres pôles

Les emplois de la commune et des collectivités locales vont, en premier lieu, dans les deux communes, à l'extérieur (achats biens et services), puis, en deuxième lieu, aux groupes synoïques (salaires versés aux employés communaux); l'Etat vient en troisième position (impôts, prestations de service) suivi de près par les entreprises à Orzens et de très loin à Oppens. La gestion des affaires collectives est donc très différente dans les deux communes: effort d'équipement à Orzens, gestion prudente à Oppens; recettes budgétaires fondées sur l'exploitation du domaine communal à Oppens, sur l'effort fiscal des entreprises à Orzens.

d) L'Etat

Les rapports financiers de l'Etat avec Oppens et Orzens sont caractérisés par un fort déséquilibre en faveur des villages.

Les versements de subsides et le soutien aux prix agricoles représentent six fois la valeur des versements des entreprises à l'Etat (impôts directs et indirects, cotisations sociales); les versements de rente de vieillesse, d'invalidité et les salaires, compensent et au-delà les paiements d'impôts et de cotisations sociales des groupes synoïques; les communes, par contre, en dehors des subsides, versent beaucoup plus d'argent à l'Etat qu'elles n'en reçoivent (voir figure 5).

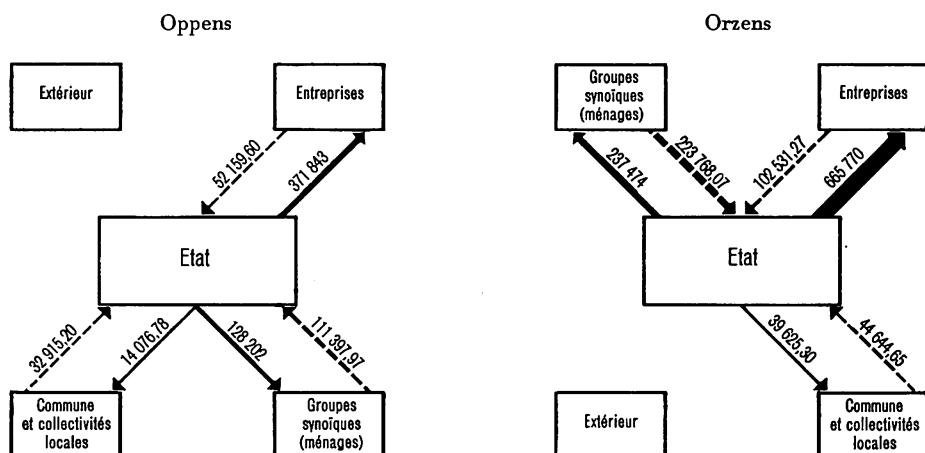


Figure 5
Echanges entre l'Etat et les autres pôles

e) L'extérieur

Les relations entre les agents économiques d'Oppens et d'Orzens avec l'extérieur sont fortement déséquilibrés en faveur de l'extérieur dans les rapports avec les groupes synoïques, bénéficiaires pour les entreprises et déficitaires à Orzens, mais bénéficiaires à Oppens en ce qui concerne la commune et les collectivités locales (voir figure 6).

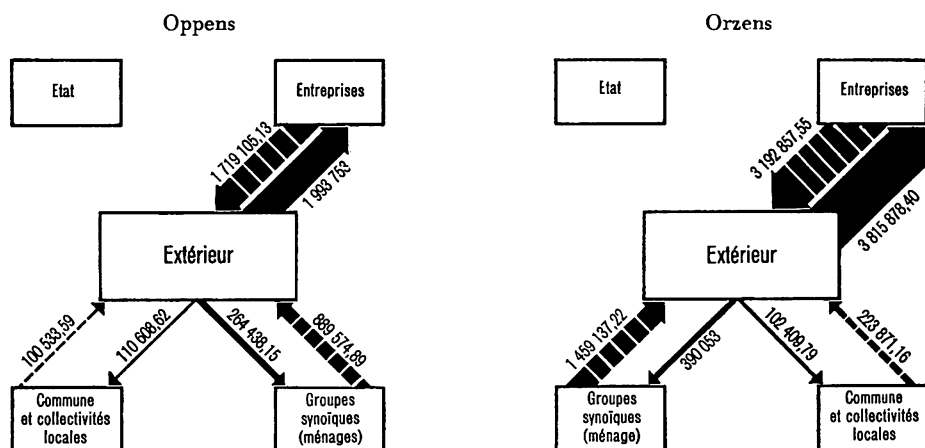


Figure 6
Echanges de l'extérieur avec les autres pôles

Le regroupement des pôles intérieurs d'une part (groupes synoïques, entreprises, commune et collectivités locales), et des pôles extérieurs d'autre part (extérieur, Etat), permet de dresser la balance des paiements de chaque village. Les différences de comportement et de gestion économique décelées au cours des analyses précédentes se confirment.

Les comptes économiques des villages étudiés sont sensiblement équilibrés, légèrement bénéficiaires pour Orzens, légèrement déficitaires pour Oppens:

	Emplois	Ressources
Oppens	2 905 686,48	2 882 921,55
Orzens	5 241 790,57	5 256 229,78

L'équilibre des comptes économiques observé dans des collectivités aussi différentes que celles de Rennes en France, d'Oppens et d'Orzens, en Suisse, semblerait donc être une des conditions nécessaires à l'existence de ces collectivités¹.

D'autre part, l'existence d'un bénéfice ou d'une perte dans les comptes ne semble pas, en ce qui concerne Oppens et Orzens, fortuite²; l'enquête monographique menée à bien en 1962 dans ces villages montre que le premier traverse une crise qui n'est pas encore terminée, tandis que le second fait preuve d'un certain dynamisme³.

II. Les comptes de patrimoine

1° Les sources

L'étude du patrimoine, souhaitée par les comptables nationaux mais jamais menée à bien dans son intégralité, peut être effectuée en Suisse presque entièrement sur document; plus encore que pour les comptes économiques il s'agit avant tout d'utiliser des statistiques existantes. L'évaluation du capital domaine a été faite grâce au Registre foncier pour les surfaces et hypothèques et à l'Etablissement contre l'incendie et autres dommages⁴ pour la valeur de remplacement des bâtiments. Des renseignements complémentaires concernant les dettes

¹ Voir *Métra*, vol. I, n° 2, p.194. Peut-être des études similaires généralisées permettraient-elles d'énoncer une loi?

² De même pour la ville de Rennes.

³ Rapport d'enquête en préparation.

⁴ Source cantonale (2062 et 2041).

et créances ont été recueillis auprès de divers autres organismes. Le capital fermier peut également être déterminé sur document, grâce au Registre du bétail et au Service des moyens de transport pour le chédail¹. Une enquête directe auprès des exploitants a permis de vérifier l'exactitude de ces sources. Comme pour les comptes économiques, les évaluations et calculs ont été menés à bien pour chaque exploitation.

2° Définitions

Le patrimoine comprend l'ensemble des biens, droits et charges des agents économiques; il forme l'héritage collectif des générations antérieures à transmettre aux générations postérieures². La valeur du patrimoine est donc sujette à de sensibles variations liées au travail et aux variations de prix du marché. Pendant une période relativement courte comme celle qui nous intéresse (quatre ans) les variations liées aux fluctuations des prix sont peu importantes; par contre, les transferts de propriété sont très caractéristiques³.

Le patrimoine comprend le patrimoine matériel et le patrimoine incorporel. Le patrimoine matériel des entreprises est formé des moyens de production qui sont, pour les entreprises paysannes, la terre, les bâtiments d'exploitation, le bétail et le chédail; celui des groupes synoïques (ménages) inclut les bâtiments d'habitation et les terres non exploitées en faire-valoir direct. Le patrimoine incorporel comprend les dettes et les créances «alors que la propriété d'un bien se traduit par un droit sur une chose, celle d'une créance est un droit sur une autre personne physique ou morale». *A toute créance correspond donc une dette*⁴. Enfin, le patrimoine réel est égal à la somme du patrimoine matériel et des créances moins les dettes.

¹ Source cantonale (2051 et 2022). Les hypothèques ont été ramenées à leur valeur réelle; l'amortissement des hypothèques est en effet *légal et obligatoire* dans le canton de Vaud.

² C'est la notion d'héritage *collectif* qui a fait préférer le mot «patrimoine» à celui de «fortune» dans les comptes de la Nation; le patrimoine a également un sens plus large que la fortune et s'étend à ce qui n'est pas commercialisable (un monument historique par exemple).

³ On peut d'ailleurs se demander si, du point de vue du calcul économique, les inconvénients entraînés par les polémiques autour de la plus-value ou de la moins-value du patrimoine ne l'emportent pas largement sur les avantages. Dans un compte économique collectif, ce qui importe avant tout, c'est de *savoir dans quelle mesure l'accroissement de richesse est dû au travail ou à une conjoncture spéculative* toujours susceptible de se renverser; or, si l'on suppose la valeur du patrimoine terre et bâtiments *fixe* en courte période, seul l'accroissement par le travail apparaîtra dans les comptes.

⁴ I. N. C., p. 92.

3° Les résultats

Les comptes de patrimoine comprennent des opérations socialement réelles (l'emprunt) et les opérations calculées (l'amortissement). Nous allons examiner leur combinaison pour chaque pôle, puis faire un calcul global.

a) Les entreprises

Le *patrimoine matériel* des entreprises comprend le capital domaine, le capital fermier et les stocks. Le capital domaine des entreprises paysannes est formé des terres et des bâtiments d'exploitation; le capital fermier, du bétail productif (vaches) et du chédail (machines); les stocks, du bétail improductif (génisses) et des matières premières (engrais, carburant, fourrages). L'*investissement brut* est la valeur de l'ensemble des moyens de production acquis ou fabriqués; l'*investissement net* est égal à l'investissement brut moins les cessions et les amortissements. L'*amortissement* est une diminution de valeur comptable entraînée par l'usure de capital de production, bétail et chédail. La diminution de valeur du bétail (et son augmentation) a été calculée grâce à des tables fournies par le Service romand de vulgarisation agricole. La diminution de valeur du chédail a été évaluée en pourcentage de la valeur réelle du matériel au 1^{er} janvier 1959 au taux de 7% par an pour les tracteurs, de 15% par an pour les moissonneuses-batteuses et de 10% par an pour le reste du matériel.

Date	Capital domaine		Capital fermier		Stocks	
	Oppens	Orzens	Oppens	Orzens	Oppens	Orzens
1 ^{er} janvier 1959	2 730 600	3 089 513	417 850	586 950	193 200	271 400
31 décembre 1962	2 688 954	3 163 355	450 120	765 151	240 800	328 400

Le patrimoine matériel des entreprises paysannes représente 97% du patrimoine matériel total à Oppens et 94% à Orzens. Dans les deux villages sa valeur totale augmente; mais alors que tous les postes participent à l'augmentation à Orzens, seuls deux postes, le capital fermier et les stocks sont en accroissement à Oppens. En effet, dans ce dernier village, le capital domaine diminue de valeur par transfert au patrimoine des groupes synoïques; à Orzens il augmente de valeur grâce à des constructions nouvelles. Le capital fermier augmente sensiblement plus à Orzens qu'à Oppens. Les stocks s'accroissent dans les mêmes proportions dans les deux villages. *Alors qu'Oppens se contente de maintenir son potentiel de production au niveau actuel¹, Orzens fait un effort d'investissement.*

C'est ce que confirme l'étude de l'investissement net qui est la différence entre la somme des acquisitions de capital de production, des stocks et de leurs aug-

¹ L'accroissement de valeur des stocks est surtout dû à l'augmentation de valeur du jeune bétail.

mentations de valeur, et la somme des cessions de capital de production, de leurs diminutions de valeur et de leurs amortissements. L'investissement net des entreprises d'Oppens représente 147 % de leur désinvestissement; celui des entreprises d'Orzens 690 % :

	Oppens	Orzens
Investissement net des entreprises	239 796	394 411
Désinvestissement net des entreprises	162 694	69 118
Solde d'investissement net	77 102	325 293

Dans quelle mesure cet investissement est-il lié au travail ou à l'emprunt? C'est ce que nous apprend l'évolution du patrimoine incorporel des entreprises¹. Les emprunts des entreprises agricoles couvrent 121 % de leurs investissements nets à Oppens et 51,5 % à Orzens: en d'autres termes *le travail fournit la moitié des investissements d'Orzens, tandis que l'emprunt en est la source exclusive à Oppens*². D'autre part, l'endettement des entreprises paysannes croît plus vite à Oppens qu'à Orzens:

	Désendettement en % de l'endettement contracté pendant la période
Oppens	60,5 %
Orzens	70 %

Dans ces conditions il n'est donc pas surprenant de constater que le patrimoine réel des entreprises d'Oppens reste stationnaire, tandis que celui d'Orzens augmente:

	Patrimoine réel final en % du patrimoine initial
Oppens	101,5 %
Orzens	111 %

¹ Il est impossible de faire une ventilation par pôle des variations du patrimoine matériel: comment créditer, par exemple, le pôle extérieur de 15 000 francs pour l'achat d'un tracteur par le pôle entreprise, alors que visiblement ces 15 000 francs serviront en grande partie à faire tourner le commerce du vendeur?

² Le taux de 121 % indique même que certains paysans empruntent pour amortir les emprunts antérieurs.

La ventilation par pôle des variations du patrimoine incorporel des entreprises doit être interprétée en fonction de la présence à Orzens d'une entreprise financière. Les moyens financiers des entreprises d'Orzens ont pour origine l'extérieur (banques) et les groupes synoïques. En effet, l'entreprise financière d'Orzens draine les capitaux des groupes synoïques et les redistribue aux entreprises et à la commune. *Le financement des entreprises d'Orzens est pour un tiers un financement interne.* A Oppens, la source de capitaux est essentiellement, pour les entreprises, l'extérieur.

b) Les groupes synoïques

L'évaluation du patrimoine des groupes synoïques pose des problèmes beaucoup plus délicats que celui des entreprises, surtout dans les groupes paysans. Les biens durables sont-ils partie intégrante du patrimoine? La définition même du terme « patrimoine », ensemble de biens transmissibles, l'indique clairement. Les comptables nationaux distinguent ainsi entre les biens consommés instantanément (la nourriture) et les biens de consommation durable qui forment le patrimoine individuel. Il faut cependant remarquer que certains biens, les vêtements par exemple, tendent de plus en plus à perdre leur caractère de « bien durable » pour se rapprocher de celui de « bien de consommation instantanée¹ ». Dans ces conditions qu'inclure exactement dans une liste de biens durables? En supposant ce problème résolu il resterait enfin à mener de vastes enquêtes sur les dates d'achats de biens durables, à établir un rythme d'amortissement, etc. Les comptables nationaux tournent la difficulté par un artifice adapté à la situation et aux moyens actuels de la recherche : ils supposent que les biens sont consommés par les ménages « dès leur acquisition² ». Malgré ces insuffisances, nous nous sommes donc ralliés à *l'hypothèse de la consommation instantanée des biens durables*.

En plus de ce problème commun à tous les groupes synoïques, l'évaluation du patrimoine privé pose des problèmes particuliers chez les paysans. Bien souvent, le bâtiment de la ferme, le « rural », est formé d'un bloc qui inclut habitation et bâtiments d'exploitation. Comment distinguer la valeur des bâtiments d'exploitation qui est partie intégrante du patrimoine d'entreprise, de la valeur de l'habitation qui s'intégrera au patrimoine du groupe synoïque? Dans la pratique il est possible, en s'appuyant sur les évaluations des bâtiments construits séparément, d'évaluer dans chaque cas la part qui revient à l'habitation dans le prix global fixé par l'assurance-incendie.

¹ Qu'il suffise de penser aux mouchoirs « drap de lit » partie intégrante de la dot des paysannes d'autrefois et de les comparer aux mouchoirs en papier jetés sitôt usés...

² ICN, p. 111.

Les comptes du patrimoine matériel s'équilibrent à la manière d'un bilan en faisant intervenir dans les ressources les revenus, et dans les emplois, la consommation et l'épargne. Dans les deux villages, la valeur du patrimoine matériel des groupes synoïques ne change guère¹ ; *la modernisation des habitations rurales est lente*. L'épargne, par contre, est forte : 8,2 % de la valeur du patrimoine matériel d'Oppens au début de la période, et 6 % à Orzens. Elle est cependant à peine suffisante pour construire un seul bâtiment d'habitation dans chacun des deux villages.

D'où provient cette épargne ? En partie d'une véritable économie (épargne vraie), en partie du désinvestissement des entreprises agricoles (épargne de transfert), et ici à nouveau, Oppens et Orzens se séparent. Dans le premier village, la liquidation insensible du patrimoine matériel des entreprises et des groupes synoïques provoque une fuite des capitaux vers l'extérieur ; à Orzens, une partie appréciable de l'épargne vraie reste dans le village et y est réinvestie dans les entreprises. Il n'en reste pas moins que, *dans les deux cas, l'investissement des groupes synoïques est pratiquement nul*.

c) La commune et les collectivités locales

La différence de comportement décelée entre les deux communes au cours de l'analyse des comptes économiques se confirme à l'examen de leurs comptes de patrimoine incorporel : Oppens gère prudemment son patrimoine et se désendette lentement ; Orzens s'équipe et s'endette².

d) L'extérieur et l'Etat

L'Etat n'a pas prêté de capitaux aux entreprises et aux groupes synoïques de 1959 à 1962. Les mouvements de capitaux avec l'extérieur résument les analyses précédentes : à Oppens, les groupes synoïques placent leur argent et les entreprises empruntent à l'extérieur ; à Orzens, les entreprises empruntent à l'extérieur, mais aussi à l'entreprise financière de la commune, qui reçoit la plus grande partie de ses capitaux des groupes synoïques du village.

Le regroupement du patrimoine des pôles intérieurs (entreprises, groupes synoïques, commune et collectivités locales) permet d'étudier l'évolution du patrimoine des villages d'Oppens et d'Orzens de 1959 à 1962 *par rapport à l'extérieur* (Etat, extérieur).

¹ L'augmentation du patrimoine réel d'Oppens est due à un transfert de patrimoine des exploitations aux groupes synoïques et non à un accroissement propre.

² La valeur du patrimoine matériel d'Orzens n'a pas changé pendant la période, les travaux d'équipement ayant été faits en 1957/1958.

Dans les deux cas, le patrimoine réel augmente :

	Augmentation du patrimoine réel	En % du patri- moine réel initial
Oppens	88 690,07	2,06%
Orzens	80 739,35	1,06%

De même pour le patrimoine matériel

	Augmentation du patrimoine matériel	En % du patrimoine matériel initial
Oppens	30 783	0,55%
Orzens	63 281	0,80%

*Les villages d'Oppens et d'Orzens s'enrichissent par rapport à l'extérieur et il semblerait qu'Oppens s'enrichit plus qu'Orzens: nous allons voir qu'en réalité il n'en est rien. En effet, comme nous l'avons déjà vu, les entreprises d'Orzens se prêtent de l'argent entre elles, en prêtent et en empruntent aux groupes synoïques, à la commune et aux collectivités locales. Nous pouvons donc considérer que l'excédent des dettes internes sur les créances internes représente une *capacité nette de financement* à ajouter au patrimoine réel.*

Cette capacité de financement peut être calculée de deux manières:

Patrimoine incorporel interne net au début de la période . .	— 255 872,70
Patrimoine incorporel interne net à la fin de la période . . .	— 325 993,94
	<u>70 121,24</u>
Diminution du patrimoine incorporel interne pendant la période	219 860,74
Augmentation du patrimoine incorporel interne pendant la période	149 739,50
	<u>70 121,24</u>

Ajoutée à l'augmentation du patrimoine réel d'Orzens, il est alors possible de recalculer le taux d'accroissement du patrimoine réel des deux villages:

Oppens: 2,06% Orzens: 2,1%

Les villages d'Oppens et d'Orzens ont donc le même taux d'accroissement du patrimoine réel, environ 0,5% par an.

Conclusions

Les villages d'Oppens et d'Orzens sont des villages typiquement agricoles : plus de 90 % de la production ajoutée de leurs entreprises est agricole.

La valeur de la production ajoutée aux prix du marché des entreprises agricoles des deux villages est maintenue par l'Etat à 25-30 % au-dessus de sa valeur. La production ajoutée aux prix du marché est répartie un peu différemment dans les deux villages. Si à Oppens comme à Orzens le revenu net des entrepreneurs en absorbe plus de la moitié, les achats de matériel de production environ 15 %, les salaires à peu près 10 % et les impôts et les cotisations sociales moins de 2 %, à Oppens, l'appel au crédit et la présence d'exploitants très âgés font passer les amortissements et les intérêts des dettes (17,5 %) avant la rente foncière (4,85 %) dans l'utilisation de la production ajoutée, tandis qu'à Orzens, l'abandon du travail de la terre par les vieilles générations inverse les proportions : 10,7 % à la rente foncière, 7,2 % aux amortissements et intérêts.

Le secteur de production paysan fournit donc près de 60 % de leurs revenus aux groupes synoïques. Mais alors que le secteur non paysan artisanal et commerçant procure plus de 10 % de leurs revenus aux groupes synoïques d'Orzens, il ne pourvoit ceux d'Oppens que d'un peu plus de 2 % de leurs revenus. Dans les deux villages un quart des revenus des groupes synoïques vient de l'extérieur ; les salaires et indemnités versés par la commune jouent également un rôle non négligeable (3-4 %).

Le revenu par tête d'habitant est plus élevé à Oppens (2687 francs par an) et à Orzens (3288 francs) que celui des paysans suisses (2194 francs par an) ; il n'en reste pas moins très inférieur à celui du Suisse moyen (4554 francs par an). Par contre, malgré leur revenu plus faible, les habitants d'Orzens et d'Oppens épargnent plus que le Suisse moyen.

La gestion des intérêts collectifs est très différente dans les deux villages. Orzens procède à des améliorations foncières ; son budget est déficitaire. Oppens gère prudemment ses biens ; son budget est en bénéfice.

L'équilibre des comptes économiques légèrement déficitaire avec l'extérieur pour Oppens, légèrement bénéficiaire pour Orzens, semble être une des conditions de l'existence de ces collectivités ; le sens dans lequel ils balancent, déficit ou bénéfice, traduit une situation de crise à Oppens et un certain dynamisme à Orzens.

Le patrimoine de ces villages, ensemble de biens, droits et charges des agents économiques qui forme l'héritage collectif des générations antérieures à transmettre aux générations postérieures, est dans sa plus grande partie entre les mains des paysans :

	Oppens	Orzens
Patrimoine réel du village au 31 décembre		
1962	4 403 610,30	7 680 490,66
Patrimoine réel des paysans au 31 décembre		
1962	3 424 813	5 904 920,59

Dans les deux villages la valeur du patrimoine de production des entreprises paysannes augmente, dans une faible proportion à Oppens, sensiblement à Orzens : alors que les entreprises paysannes d'Oppens maintiennent leur potentiel de production à son niveau actuel, celles d'Orzens font un effort d'investissement. L'investissement net des entreprises d'Oppens représente 147 % de leur désinvestissement, celui des entreprises d'Orzens 690 %.

L'augmentation des dettes du patrimoine incorporel (ensemble des dettes et créances) est proportionnellement aussi forte dans les deux villages (20 % des dettes initiales) ; mais alors qu'à Oppens l'emprunt couvre 121 % des investissements nets, il ne représente que 50 % de ceux d'Orzens, l'autre moitié étant couverte par le travail. L'endettement des entreprises paysannes croît donc plus vite à Oppens qu'à Orzens ; le financement des emprunts des entreprises d'Orzens est pour un tiers un financement interne par suite de la présence d'une entreprise financière dans le village. Le patrimoine réel des entreprises d'Oppens reste stationnaire, tandis que celui d'Orzens augmente de 11 %.

Dans les deux villages, la valeur du patrimoine matériel des groupes synoïques (ménages) varie peu. L'épargne, forte, est insuffisante pour couvrir les frais de modernisation de l'habitat. La liquidation insensible du patrimoine matériel des entreprises et des groupes synoïques est une des sources principales de l'épargne des groupes synoïques d'Oppens (épargne de transfert), où l'absence d'organisme de crédit dans le village provoque une fuite de capitaux vers l'extérieur. A Orzens, l'épargne vraie est en grande partie réinvestie sur place, grâce à la présence d'une entreprise financière.

Les villages d'Oppens et d'Orzens ont un patrimoine réel qui augmente insensiblement par rapport à l'extérieur. Celui d'Orzens augmente plus en valeur absolue. Le taux d'accroissement global du patrimoine réel des deux villages est de 0,5 % par an, mais son utilisation est différente : *Orzens investit pour produire, Oppens place de l'argent pour vivre de ses rentes.*

Le comportement économique des deux villages est donc, en dernière analyse, sensiblement différent dans sa finalité. Il ne doit cependant pas faire oublier qu'Oppens et Orzens sont soumis aux mêmes lois économiques, aux mêmes flux contradictoires de capitaux et que seules des différences d'intensité dans ces phénomènes sont à l'origine de la conjoncture actuelle.

Répertoire des sources

1° Sources privées

- 1000 Association suisse des sélectionneurs
1010 Assurance: 1011 Assurance chrétienne sociale
1012 Assurance mutuelle vaudoise
1013 Fédération ouvrière des bois et bâtiments
1014 Fédération rurale vaudoise
1020 Commission d'achat de tabacs de la Suisse romande
1030 Chambre vaudoise d'agriculture
1040 Commerçants: 1041 Agence agricole Echallens
1042 Conserves Estavayer
1043 Commerce d'œufs Lausanne
1044 Graines, semences, engrais, fourrages Yverdon
1050 Compagnie vaudoise d'électricité
1060 Fédération laitière vaudoise et fribourgeoise
1070 SEG romande
Société coopérative pour la vente des œufs et de la volaille
1080 Service romand de vulgarisation agricole
1090 Service vaudois de vulgarisation agricole
1100 Société des produits Nestlé S. A.
1110 Sucrerie et raffinerie d'Aarberg S. A.
1120 Société vaudoise d'agriculture et de viticulture et Agricola
1130 Union suisse des caisses de crédit mutuel St-Gall

2° Sources publiques

Canton de Vaud

- 2010 Département de justice et police
2011 Office cantonal de contrôle des habitants et de police des étrangers
2022 Service vétérinaire cantonal
2030 Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce
2031 Caisse cantonale de compensation
2032 Service des forêts, chasse et pêche
2033 Service de l'agriculture
2034 Service des améliorations foncières
2040 Département militaire et des assurances
2041 Etablissement cantonal contre l'incendie et autres dommages
2050 Département des travaux publics
2051 Service des moyens de transport
2060 Département des finances
2061 Cadastre
2062 Registre foncier
2070 Office des poursuites et faillites
2080 Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile

Commune

- 2110 Comptes de la commune d'Oppens
2120 Comptes de la commune d'Orzens

Confédération

- 2200 Département fédéral de l'intérieur
 - 2201 Bureau fédéral des statistiques
- 2300 Département fédéral des finances et des douanes
 - 2301 Douanes
 - 2302 Régie des alcools
 - 2303 Administration fédérale des blés
- 2400 Département fédéral de l'économie publique
 - 2401 Division de l'agriculture